



# ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Corps d'inspection**

**IEN**

**Référents académiques Illettrisme**

Affaire suivie par :

Annette GIEN

Mél : [annette.gien@ac-dijon.fr](mailto:annette.gien@ac-dijon.fr)

Denis MEILLIER

Mél : [Denis.Meillier@ac-dijon.fr](mailto:Denis.Meillier@ac-dijon.fr)

2 G rue Général Delaborde

BP 81 921

21019 Dijon cedex

Dijon, le 3 novembre 2023

Le Recteur de l'académie de Dijon

à

Mesdames les cheffes d'établissement,  
Messieurs les chefs d'établissement  
du 2<sup>nd</sup> degré public et privé

Mesdames les directrices d'écoles,  
Messieurs les directeurs d'écoles  
S/C de Mesdames et Messieurs les IA-DASEN

La prévention de l'illettrisme est au cœur des missions de l'éducation nationale et commence en classe dans les écoles et les établissements. J'ai ainsi souhaité avec nos partenaires développer la prévention et la lutte contre l'illettrisme dans notre académie impactée par ce phénomène notamment dans les départements de la Nièvre et de l'Yonne.

La moyenne nationale des jeunes repérés en très grande difficulté de lecture en France métropolitaine + DROM est à 11,2%. Pour l'académie, ce taux varie de 10,3% en Côte d'Or à 14,5% pour la Nièvre en passant par 11,1% pour la Saône et Loire et 14,4% dans l'Yonne. Ce sont environ 10% de nos jeunes bourguignons « qui ont toujours été en retard sur les compétences affichées » qui vont emprunter ce « couloir de l'illettrisme » avec toute la fatalité attachée notamment aux IPS défavorisées.

En juin 2022, j'ai initié le premier plan stratégique de prévention et de lutte contre l'illettrisme avec comme premier objectif de sensibiliser tous les personnels d'encadrement de l'académie car la prévention de l'illettrisme reste encore de l'ordre de « l'impensé pédagogique ».

La nomination de deux référents académiques, l'un du premier degré et l'autre du second degré m'a permis de placer la réflexion sur l'ensemble du parcours de l'élève avec une seule problématique : comment assurer l'irréversibilité des acquis de base à tous nos jeunes bourguignons ?

Le deuxième plan stratégique 2023/2024 est résolument pragmatique afin de développer et d'accompagner l'acquisition de mesures-réflexes adaptées tout au long de la scolarité des élèves et tout particulièrement au plus tôt en articulation avec le plan national Maternelle :

- Détecter et tester finement : c'est le rôle des évaluations nationales CP, CE1, CM1, 6<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> que les inspecteurs 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés analyseront avec les enseignants sur les certains secteurs ciblés (REP+, REP, TER) ;
- Classer les difficultés pour y remédier instantanément notamment au cycle 3 avec une exigence, celle de les analyser au début de l'année dans les concertations écoles/collèges. A ce titre, des modules de formation intitulés « Réapprendre à lire au cycle 3 » à destination des enseignants sont expérimentés ;
- Suivre attentivement les cohortes d'élèves en attachant une vigilance particulière aux liaisons inter degrés et inter cycles.

Il nous appartient également d'agir avec nos partenaires le plus précocement possible et avec une plus grande intensité pour lutter contre les inégalités et les difficultés repérées et ainsi favoriser des apprentissages durables et solides.

J'ai ainsi le plaisir de vous transmettre le kit académique Prévenir l'illettrisme élaboré conjointement par les services du CSNJ et de l'éducation nationale. Il a pour objectifs de :

- Fournir des définitions et des données précises ;
- Faire mieux connaître les tests d'évaluation passés par les jeunes lors de la Journée défense et citoyenneté ;
- Présenter et analyser, à titre d'exemple, le parcours scolaire de deux élèves identifiés en grande difficulté dès la maternelle et le primaire ;
- Proposer diverses ressources en ligne disponibles concernant la prévention de l'illettrisme et la Journée défense et citoyenneté.

Bien à vous

**Pierre N'GAHANE**

